

# Ordre du jour du Conseil des ministres du mercredi 20 février 2019.

[Télécharger le .pdf](#)

Pour le Conseil des ministres du mercredi 20 février 2019, le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (parties A et C) :

## PARTIE A

Sur la proposition :

- du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
- de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports

→ lettre rectificative au projet de loi d'orientation des mobilités.

Sur la proposition du ministre de l'Europe et des affaires étrangères :

→ projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre relatif à la coopération en matière de sécurité sanitaire entre le Gouvernement de la République française et la Principauté de Monaco et de l'accord relatif à la coopération en matière de transfusion sanguine entre le Gouvernement de la République française et la Principauté de Monaco.

Sur la proposition du ministre de l'économie et des finances :

→ projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.

Sur la proposition de la ministre du travail :

→ ordonnance portant transposition de la directive (UE) 2018/957 du Parlement européen et du Conseil du 28 juin 2018 modifiant la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services.

## PARTIE C - COMMUNICATIONS

Communication du ministre de l'agriculture et de l'alimentation :

→ La situation des filières agricoles.